

# Maires d'Hérouville (puis d'Hérouville-en-Vexin) depuis la Révolution jusqu'à nos jours

Merci à Roger Descamps qui a réussi à reconstituer cette liste !

**1. Pierre CAILLEUX, 1789 - 1792**, « *notaire royal et maire de la municipalité de cette paroisse* » (sic) **février 1790**

(Cf. x Jacques Chouquet et Marie Anne Scache, le **16 mars 1790**)

**Jean Antoine Henry Lambin** curé d'Hérouville, a tenu les registres paroissiaux jusqu'au **14 décembre 1792** comme il appert dans le Registre paroissial / Registre d'état civil de 1788 à l'An VI (AD 95, 3 E 90/5 Hérouville)

« *Le présent Registre arrêté Conformément a la loi Et En l'exécution de L'arrêté du Conseil Général de la Commune dudit hérouville Cejourd'huy quatorze Decembre mil sept Cent quatre vingt douze l'an premier de la Republique . /.* » (sic) Signé **Cailleux et D'ennery J. h. Jean Antoine Henry Lambin** se dit curé et officier public dans **les actes d'état-civil de naissances et de baptêmes** des 12 et 14 janvier 1793, auxquels il signe « **lambin officier public** »

La continuité quant aux deux baptêmes, il s'en explique par écrit dans le registre d'Etat civil, entre l'acte du 12 janvier 1793 et celui du 14 du même mois et an :

« *les deux actes l'un de l'autre part et l'autre cy dessus ayant été dressés avant que la formule prescrite par la loy de la convention national fut parvenue a notre connaissance , j'ai cru devoir les laisser tels qu'ils sont afin de ne rien effacer ny rayer sur les dits registres ; ce qui prouve qu'il ny a point de notre faute ny manquement d'obeissance a la loy* » (sic)

Signé **lambin officier public**

Puis dans l'acte de naissance du 23 janvier 1793 l'An second de la République où il n'y est plus question de baptême, il se dit membre du Conseil général de la commune d'Hérouville. Dans l'acte de naissance du 21 mars 1793, l'An second de la République il précise : « *jean antoine henry lambin membre du conseil general de la commune d'hérouville élu le vingt decembre dernier pour dresser les actes destinés a constater les naissances mariages et décès des citoyens* » (sic) ; il fait dorénavant fonction d'officier de l'état-civil et signera constamment aux bas des actes d'Etat civil « **lambin officier public** ».

Enfin, l'an 1787 fut témoin d'une réforme de l'administration des communautés qui n'avaient pas été réformés pendant les années 1760 par le contrôleur-général Laverdy. Une assemblée municipale était créée et élue par l'assemblée de la paroisse qui comprenait tous ceux qui payaient 10 livres et plus d'imposition foncière ou personnelle. **Le syndic, maintenant appelé le syndic municipal, serait élu par la même assemblée de la paroisse tous les trois ans, avec la possibilité de renouvellement pour six ans encore.** En surplus, le syndic – qui pendant le dernier siècle fut témoin de la réduction des pouvoirs du seigneur et du curé dans les affaires du village – devait maintenant partager l'administration de la communauté avec le seigneur et le curé. <http://books.openedition.org/pur/14287?lang=fr>

Le 1<sup>er</sup> maire ou plutôt agent municipal (était souvent le syndic de la paroisse).

Le maire est un roturier, les nobles se cachent à l'étranger, et ceux qui sont restés sur leurs terres cherchent à se faire oublier. Les bourgeois prennent maintenant leur place. La « maison commune », ou « mairie », n'existe pas vraiment encore dans les villages et il faudra attendre

1884 pour qu'elle soit obligatoire. Le lieu de réunion et de délibération du conseil municipal est le plus souvent l'auberge.

Le premier renouvellement des municipalités eu lieu en novembre 1791.

<http://blisetborn.free.fr/mairie/HistoiredesMaires/premiereepoque.htm>

**2. Jacques CHOUQUET, 1792-1800**, cultivateur, maire du Conseil général de la commune en l'An III de la République, **ce apparemment depuis le 20 décembre 1792** (cf. *supra*)

« Le present Registre arrêté Conformément a la loy et en Execution de l'arrêté du Conseil de la Commune dudit hérouville Cejourd'huy Premier frimaire de lan troisieme de la république francaise une et indivisible » (sic) Signé **J Chouquet** maire, **Noel Benoist** off., **a . d.**

**cressont** agent . nal, **D'ennery** j . h .

x 21 prairial An III (1795) « devant moy noel benoist membre , officier municipal et public de la commune d'hérouville département de seine et oise district de pontoise **elu le quatorze floreal dernier mois** pour dresser les actes destinés a constater la naissance mariages et deçes des citoyens » (sic)

« d'une part **jacques chouquet** cultivateur maire de la dite municipalité d'hérouville veuf en dernieres nôces de marie anne scache d'autre part **marie catherine cailleux** agée de vingt trois ans moins vingt jours fille majeure de pierre cailleux notaire public et de marie catherine boucher ses pere et mere... » (sic)

**3. Germain CAILLEUX**, cultivateur, maire provisoire en **avril, mai et juin 1800**

(AD 95, 3 E 90/6 Hérouville - Actes de naissances des 30 germinal, 18 floréal et 4 prairial An VIII)

**4. Pierre CAILLEUX**, notaire public, puis impérial, **\*\* .07.1800 - 27.12.1805**

« Pardevant Nous Pierre Cailleux Nommé Par le Préfet du Departement de Seine & Oise Pour remplir les fonctions de Maire en Cette Commune d'Hérouville y Demeurant , deuxieme arrondissement du Susdit Département & en ladite qualité officier de L'état Civil de ladite Commune... » (AD 95, 3 E 90/6 Hérouville - Acte de naissance du 24 messidor An VIII)

« Pardevant Nous Pierre Cailleux maire de cette Commune dherouville » (AD 95, 3 E 90/6 Hérouville - Acte de naissance du 30 thermidor An VIII)

« Je soussigné maire de La Commune dherouville Certiffie a tous qu'il appartiendra que pendant Les six derniers mois de lan huit il na Eté fait aucun mariage dans Ladite Commune dherouville , fait audit herouville ce deux vendemiaire an neuf de la republique... »

Signé **Cailleux** maire (AD 95, 3 E 90/6 Hérouville - Certification d'absence partielle de mariages du 2 vendémiaire An VIII, pour les 6 derniers mois de l'An VIII / 1800)

**Décédé le 6 nivôse An XIV (27 décembre 1805)** à Hérouville, âgé de 72 ans, né à Génicourt

**5. Jacques CHOUQUET**, cultivateur, « *adjoint au maire* » (sic, au bas de l'acte de décès du maire Pierre Cailleux) remplissant (provisoirement) les fonctions de maire **depuis le 6 nivôse An XIV (27 décembre 1805) jusqu'en janvier 1807** (o 24/01/1807 Martine Agnès Leroux), et faisant fonction d'officier de l'état civil.

« Le Présent Registre Contenant quatre Articles a été arrêté par moi Jacques Chouquet adjoint Remplissant Les fonctions de Maire et faisant fonction d'officier de l'Etat Civil Cejourd'huy Premier Janvier Mil huit Cent six . / . » Signé **J Chouquet**

« Constaté Par moi adjoint exerçant a Cause de la vacance du Maire et en Cette qualité faisant les fonctions d'officier Public de l'état civil Soussigné lesdits jours et an que dessus » (+ Anne Chantepie, le **26 juillet 1806** Signé **J Chouquet** )

**6. Achille Louis François de BRISAY**, qualifié comte **1807 - 1830**

*(o 02 (le 8 in acte de décès) /08/1771 Dampierre (10), + 05/09/1855 Hérouville / acte du 06) (signe / + Nicolas Prud'homme, le 20 octobre 1830)*

**7. Germain Jean Pierre CAILLEUX**, notaire, **1830 - 15.04.1855**

*(o 5 brumaire An VII Hérouville, y + 27/03/1883)*

*(signe / o Marguerite Joséphine Lefèvre, le **20 novembre 1830**)*

**8. Jules Achille de BRISAY**, qualifié vicomte, **15.04.1855 - 27.07.1855**

*Nommé maire par un Arrêté du Préfet de Seine-et-Oise, en date du **05.04.1855**, et en vertu de la circulaire de Mr le Sous-Préfet de Seine-et-Oise, en date du 07.04.1855, il convoque les membres du Conseil municipal le **15.04.1855 pour son installation comme maire**. Après avoir déclaré qu'il acceptait la fonction de maire et a prêté le serment suivant : « Je jure obéissance à la constitution & fidélité à l'Empereur »*

*Apparemment démissionnaire trois mois plus tard, puisque son décès ne surviendra que le 12 mars 1886 à Paris VIe*

**9. Alexandre René de BRISAY**, qualifié comte puis marquis **27.07.1855 - 11.05.1862(\*)**

*Nommé maire par un Arrêté du Préfet de Seine-et-Oise, en date du **16.07.1855**, il convoque les membres du Conseil municipal le **27.07.1855 pour son installation comme maire**. Après avoir déclaré qu'il acceptait les fonctions de maire, il a prêté le serment suivant : « Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur. »*

*(\*) Préside pour la dernière fois une session du conseil municipal le **11.05.1862***

*Démissionnaire, il quitte Hérouville pour aller demeurer à Auray dans le Morbihan*

**10. François BOUCHÉ**, fermier, **ap. 11.05.1862 - 08.06.1862**, « adjoint remplissant les

*fonctions par intérim » in actes de mariages des 20 mai et 4 juin 1862*

*Exerce donc les fonctions de maire dans leur plénitude*

**11. Germain Alphonse Louis CAILLEUX**, notaire, **08.06.1862 - 16.05.1880**

*Nommé maire en remplacement de Mr de Brisay démissionnaire par un Arrêté du Préfet de Seine-et-Oise, en date du **30.05.1862**, le conseil municipal est convoqué en session extraordinaire sous la présidence de Mr Bouché adjoint, le **08.06.1862 pour son installation comme maire**. Avant d'entrer en fonction il a prêté le serment suivant : « Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur »*

*NB : lapsus calami quant à l'année mentionnée, 1861 au lieu de 1862, dans le registre des délibérations du conseil municipal (AD 95, E-DEPOT 69 1D2 - 1855-1870 ; vue 64/119)*

**12. Ferdinand CAFFIN**, propriétaire **16.05.1880 - 15.01.1882**

*Les maires sont dorénavant élus par le conseil municipal*

**13. Louis CAFFIN** **15.01.1882 - 16.09.1894**

**14. Jean Emile BAGNARD**, cultivateur, propriétaire **16.09.1894 - 16.12.1906**

*(né le 18 décembre 1847 à Pierrelaye, décédé le 7 septembre 1912 à Hérouville)*

*Élu maire à la majorité absolue le **02.09.1894**, il refuse d'exercer ! Une nouvelle élection du maire est reportée à quinze jours et, le **16.09.1894**, il est à nouveau élu maire à la majorité absolue et accepte d'exercer cette fois-ci.*

*En 1871, les fils de M. Fessard, de Méru, vendent le château d'Hérouville. Clément Emile Bagnard, alors marchand*

*de moutons à Saint-Ouen-l'Aumône, et François Bouché alors fermier à Hérouville, en font l'acquisition. François Bouché venait de marier une de ses filles, le 31 mai 1870, avec Jean Emile Bagnard, fils de son co-acquéreur. Sa mort en 1889, laissa pour seul propriétaire Clément Emile Bagnard (décédé le 22 juin 1901 à Hérouville) dont hérita Jean Emile Bagnard, son fils, premier de cette famille à devenir maire d'Hérouville.*

**15. Albert CAFFIN**, cultivateur **16.12.1906 - 08.12.1910**

*Démissionnaire ainsi que Toussaint BONNEFOY adjoint*

**16. Henri LAILLE**, cultivateur **08.12.1910 - 10.12.1919**

**17. Emile François BAGNARD**, cultivateur **10.12.1919 - 02.02.1926 (+)**

*(né le 1er novembre 1872 à Hérouville, y décède le 2 février 1926)*

**18. René BLANZY**, cultivateur **02.02.1926 - 29.03.1926**

*Élu adjoint le 17.05.1925, il assure l'intérim pour cause de décès d'Emile Bagnard (réélu maire aussi le 17.05.1925)*

**19. Paul Emile Louis BAGNARD**, agriculteur **29.03.1926 - 28.06.1960**

*(né le 11 juillet 1897 à Hérouville, décédé le 28 juin 1960 à Saint-Ouen-L'Aumône)*

**20. René Boudeville**, **28.06.1960 - 12.08.1960**

*Élu adjoint le 20.03.1959, il assure l'intérim pour cause de décès de Paul Bagnard (réélu maire aussi le 20.03.1960)*

**21. Guy Auxance Emile BAGNARD**, Gérant du GFA du Clerbourg **12.08.1960 - 16.06.1995**

*(né le 13 avril 1926 à Hérouville, y décède le 27 février 2007)*

**22. Dominique GERNAY** **16.06.1995 - 28.03.2014** (Maire honoraire depuis)

**23. Eric BAERT**, informaticien **28.03.2014**